

Sujet : [INTERNET] Carrière de marbre de st Lary

Date : 13/02/2020 21:22

Pour : pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr

En dehors des dimensions annoncées,(minimisées)le projet semble être de même nature que le précédent. En quoi les raisons ayant présidé au refus de 2016, auraient elles changé ? Seraient - ce les infractions faisant comparaître l'entreprise Plo en justice très prochainement qui auraient justifié ce refus?

Cette nouvelle présentation ,soutenue par un dossier de 1241 pages, n'aurait-elle pas été plus complète si l'on avait attendu la décision en première instance ?

Cordialement

Famille Faucher st Lary

Envoyé depuis mon appareil mobile Samsung.